Revue Interventions économiques
Papers in Political Economy

52 | 2015
L'État social à l'épreuve de la crise financière de 2008
Pourquoi l'austérité? Perspectives comparées

Christophe Everaere (2014). Les emplois atypiques. Quelles réponses au besoin de flexicurité ? Paris : Editions Liaisons sociales. 164 pages

Diane-Gabrielle Tremblay

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2513
DOI : 10.4000/interventionseconomiques.2513
ISBN : 1710-7377
ISSN : 1710-7377

Éditeur
Association d'Économie Politique

Référence électronique
Diane-Gabrielle Tremblay, « Christophe Everaere (2014). Les emplois atypiques. Quelles réponses au besoin de flexicurité ? Paris : Editions Liaisons sociales. 164 pages », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 52 | 2015, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 22 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2513 ; DOI : https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2513

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Christophe Everaere (2014). Les emplois atypiques. Quelles réponses au besoin de flexicurité ? Paris : Editions Liaisons sociales. 164 pages

Diane-Gabrielle Tremblay

1 Voilà un ouvrage qui, non seulement fait le portrait des emplois atypiques en décrivant tout un éventail de nouvelles modalités d'emploi atypique, mais incite aussi à une réflexion sur les besoins de flexicurité et la manière de la développer.

2 L'auteur se concentre d'abord sur la définition et l'analyse de l'évolution des diverses formes d'emploi, et il commence (chapitre 1, partie 1) par une réflexion sur la sécurisation des parcours professionnels, un enjeu tout à fait d'actualité en France et en Europe, comme au Québec et en Amérique, bien que le débat public en traite moins ici qu'en Europe. Après ce rappel sur l'enjeu de la flexicurité, l'auteur s'intéresse au CDI (contrat à durée indéterminée) intérimaire, une contradiction dans les termes, et montre comment il s'agit ici d'un contexte difficile pour tenter de sécuriser la flexibilité.

3 L'auteur rappelle les origines de la définition des concepts de précarité et de flexibilité, pour passer ensuite à une définition élargie des emplois atypiques. De fait, aujourd'hui, ce ne sont plus que les personnes ne disposant pas d'un contrat à durée indéterminée ou emploi « régulier » dans la terminologie nord-américaine, et travaillant à plein temps pour un seul employeur, qui peuvent être considérées occuper des emplois précaires. L'auteur a fait l'effort de rechercher les terminologies employées aux É.-U. comme au Canada et rappelle les termes d'emplois non conventionnels, non standards ou de « poor jobs » aux É.-U.

4 L'auteur revient également sur la distinction entre relations d'emploi et relations de travail. Il se demande en particulier si cela peut devenir une source de malaise professionnel, surtout dans le contexte actuel où il y a brouillages des frontières entre emplois réguliers et précaires, mais aussi dans les relations de travail.

5 Le chapitre 3 fait ensuite une analyse de l'évolution historique des emplois atypiques, tout en soulignant qu'il est relativement difficile de dénombrer précisément ces emplois atypiques. Quelques éléments de comparaison internationale sont présentés, et l'auteur rappelle ici que les professionnels de l'intérim mentionnent souvent le fait que le travail temporaire contribuerait, selon eux, à réduire le travail informel... Il semble bien que les pays où le travail temporaire est plus élevé soient aussi ceux où le travail informel et l'activité illégale sont les plus faibles. Mais cela n'en fait pas nécessairement une forme d'emploi souhaitable, bien qu'elle rende service à certaines personnes et soit même parfois choisie comme mode d'activité par un petit pourcentage.

6 Après une première partie sur les définitions et l'évolution du volume d'emplois atypiques, la deuxième partie porte sur une analyse comparative de formes d'emploi particulières, dont des formes nouvelles, moins connues. L'auteur présente alors les entreprises de travail à temps partagé, les groupements d'employeurs, le portage salarial, les coopératives d'activité et d'emploi, le prêt de personnel interentreprises. Autant de formules intéressantes pourtant méconnues qui permettent de tenter de stabiliser les parcours professionnels. L'auto-entrepreneuriat et les stages font aussi l'objet d'analyse.

7 Le chapitre 2 de la partie 2 est particulièrement intéressant, car il permet d'analyser les nouvelles formes d'emploi traitées à partir de critères particuliers comme le recours – ou non – à un tiers, le besoin de réactivité ou de mutualisation, le niveau de qualification des personnes touchées, le degré d'autonomie professionnelle des personnes, la longueur des contrats, le caractère subi ou choisi des diverses formes de travail atypiques, qui ne sont finalement pas toutes précaires, mais peuvent contribuer parfois à stabiliser les parcours ou à développer la flexicurité. C'est d'ailleurs de ce point de vue que l'ensemble des formules évoquées plus haut, dont en particulier le groupement d'employeurs, nous paraissent utiles pour la réflexion sur la flexicurité, en Amérique comme en Europe.

8 La conclusion de l'ouvrage présente un classement des emplois atypiques en fonction du degré de flexibilité et du degré de sécurisation professionnelle. L'auteur conclut sur une convergence croissante entre les emplois atypiques, du moins en France. Il faut certes s'interroger sur le développement de toutes ces nouvelles formules, en particulier les entreprises de travail à temps partagé, les groupements d'employeurs, le portage salarial, le prêt de personnel interentreprises, ainsi que les coopératives d'activité et d'emploi. On peut se demander si ces formules peuvent non seulement contribuer à sécuriser les parcours, mais aussi développer l'emploi de manière plus générale.

9 Un ouvrage, donc, qui mérite l'attention, en particulier de ceux qui s'interrogent sur la précarité du travail et de l'emploi, mais veulent aussi découvrir de nouvelles formes de travail atypique, lesquelles ne sont pas toujours précaires bien qu'elles le soient parfois. L'auteur nous offre une réflexion fort pertinente sur ces formes d'emploi, leur contribution possible à la sécurisation des parcours des individus et le besoin de flexibilité de certaines entreprises. L'ouvrage peut sans doute être utilisé dans l'enseignement en relations industrielles, en gestion des ressources humaines, ou en sociologie du travail notamment, car il est écrit de manière très pédagogique.

AUTEUR

DIANE-GABRIELLE TREMBLAY

Professeure, École des sciences de l'administration, Téluq-Université du Québec
dgtrembl@teluq.ca